

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

30 JUN 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
Greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



26086935

N° d'entreprise : 1010 973 293

Nom

(en entier) : **Bru-Share**

(en abrégé) :

Forme légale : **asbl**

Adresse complète du siège : **Quai du commerce 48 B3A**

Objet de l'acte : Nominations à l'organe d'administration

Extrait de PV de l'Assemblée Générale du 09-06-2026

Différentes nominations ont lieu dans les groupes 1 et 2 :

Au groupe 1 (groupe des membres fondateurs) :

L'Assemblée générale réunie ce jour décide d'approuver la nomination de

Madame Louise SOUDRON, Avenue du Roi Chevalier 11, 7850 Edingen, en qualité d'administratrice désignée par la FASS, dont le mandat prend effet à compter du 09-06-2026 et se terminera le 19/06/2028. La durée du mandat de Louise Soudron est alignée sur la durée des premiers mandats des administrateurs du groupe 1 (BRUXEO / F.A.S.S.) qui ont pris cours le 19/06/2024 pour une durée de 4 ans.

Au groupe 2 (groupe des membres utilisateurs):

Rappel : cf. extrait de l'Art. 15 des statuts

« Les candidatures [...] sont choisies par consensus entre tous les membres utilisateurs. À défaut de consensus, le point sera soumis au vote au sein du groupe à la majorité absolue des membres présents et représentés. »

Considérant que les mandataires des associations membres utilisateurs volontairement intéressés de siéger au sein de l'organe d'administration de Bru-Share se sont présentés à l'ensemble des membres utilisateurs (groupe 2) ;

Considérant que les candidatures du SASLS et du cendre médical ENADEN sont approuvées par consensus par l'ensemble des membres du groupe 2 présents et représentés ;

En conséquence,

*Le mandat de Madame Virginie BIELMAIR, rue du Mont Marcure, 47 - 1420 Braine l'Alleud, désignée par le SASLS asbl est reconduit pour une 2ème période consécutive de 2 ans, prenant effet ce 09/06/2026 et se terminant le 19/06/2028 :

*Le mandat de Madame Natacha MEYENGONO, Avenue du Domaine 181/19, 1190 Vorst, en qualité de mandataire désignée par le Centre médical ENADEN asbl, prend cours le 09/06/2026 pour une période de 2 ans, dont le terme est prévu le 19/06/2028.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2026 - Annexes du Moniteur belge